

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE 24 septembre 2020

- ☛ Le mot d'accueil et de présentation de la soirée : Yvon Ventadoux, le Maire
- ☛ Présentation de la démarche de démocratie participative : Annie Messina, une pujolaise impliquée
- ☛ Présentation du cadre et de l'organisation, Pierre Silva, adjoint en charge de la voirie, des réseaux et de la démocratie participative

Les grands témoins

Intervention de Fernand Karagiannis, Elu à Saillans dans la Drôme

Il regrette de ne pouvoir être physiquement présent.

Participation en audio conférence avec diaporama

L'histoire de la démocratie participative, commence à Saillans, en 2011 par une mobilisation contre l'implantation d'un supermarché en périphérie. Les personnes impliquées contre ce projet sont très diverses, d'origine sociale variées, d'âges différents. Un collectif est né et c'est ce groupe qui va se mettre à pied d'œuvre pour proposer aux habitants de Saillans une autre manière de fonctionner et préparer un projet pour les élections municipales de 2014.

Le fonctionnement de la future municipalité de Saillans sera un « fonctionnement autrement »

- 1 - La colonne vertébrale de ce fonctionnement, c'est la collégialité. Tous les élus sont impliqués. Tous les habitants peuvent participer. Le bureau municipal (groupe des adjoints) est remplacé par un comité de pilotage public. Concernant les différents dossiers, ils sont travaillés par des binômes de compétences, pour éviter « les prises de pouvoirs ». Tous les élus sont indemnisés.

- 2 – **CO-CONSTRUCTION**, l'indispensable ingrédient

Mise en œuvre par :

- Les commissions participatives thématiques, elles ont été porteuses de projets pendant 4 ans.
- Les projets validés par le Comité de Pilotage mais bien sûr le rôle des élus est maintenu.
- Les Groupes Actions Projets ; ils résultaient de projets émergeant des commissions thématiques. Tout le monde pouvait participer au GAP - plus de 30 GAP au cours de la mandature (Erreur : populations différentes et changement de la population, ce qui n'a pas permis de d'engager une réflexion commune). Ces GAP ont été de vrais moteurs de la participation, ont permis de faire venir une population variée, en fonction des différents thèmes.

- Votation et sondages utilisés

- 3 – La **TRANSPARENCE**, absolument nécessaire

Avec différents outils ; les comptes rendus mis en ligne pour tous les habitants – Mise en place d’outils de travail collaboratif à l’aide d’une plateforme - La lettre d’information municipale – Le site internet – Les panneaux d’information de quartier...

Evolutions envisagées :

Constats : malgré l’ouverture, un certain nombre d’habitants ne venait pas. Attention ! -Trop de réunions entraînent une baisse de fréquentation.

Suggestions :

1 - Assemblée de village ; une communication des élus sur des thèmes précis ; avec votation à l’issue pour dégager un projet.

2 – Réunions de quartier ; parfois les habitants pensaient que tous les projets proposés allaient être mis en place mais la finalité reste et doit rester aux élus.

Un Projet Fort au cours du mandat : la modification du PLU en intégrant la participation citoyenne !

Comment ? Ateliers Adultes/Enfants – Balades - Arpentage de textes - Café Urbanisme

Avec qui ? un Groupe de Pilotage Citoyen est constitué, avec une majorité d’habitants tirés au sort (12 habitants + 4 élus + 2 agents) ; avec validation à chaque étape.

Ce fut déstabilisant par le fait que la majorité des personnes soit finalement des non élus.

Echec ou défaite électoral en 2020...18 voix d’écart sur 1170 électeurs. Les difficultés rencontrées...

- Par certains blocages idéologiques
- Une population difficile à toucher (Artisans)
- La baisse de motivation en cours de mandat
- Trop de rencontres et orientation pas assez marquée
- Projets qui ne se font pas et qui ont nécessité du temps
- Distance élus/population

L’équipe qui a pris la suite a repris certaines idées.

Ils ont fait une politique qui a interpellé

Mais, ils ont été contactés par de nombreux candidats pour Les Municipales de 2020. Essaimage réussi.

Intervention de Jean Marie DARMIAN, ancien maire de CREON (33) et vice-président du conseil départemental de la Gironde

Etat des lieux : CREON Commune de Gironde située à 25 km de Bordeaux (4697 h) ville Bastide qui risquait de devenir la cité dortoir de Bordeaux
Dans la charte de la ville (1315) "On construit , on fixe les règles de fonctionnement "
Mettre en place la **DEMOCRATIE IMPLICATIVE** (plutôt que Participative) c'est donner le pouvoir aux citoyens plutôt qu'aux élus .

A l'arrivée du Maire (JMD) en 1983 il y avait 6 Associations et pas d'équipement collectif .Maintenant soit plus de 30 ans plus tard il y a 72 Associations et une implication des habitants.

DES EXEMPLES CONCRETS :

- la bibliothèque (local donné par la mairie) gérée par des bénévoles
- le cinéma fermé et repris par 3 volontaires géré actuellement par 53 personnes pour plus de 25000 entrées
- la ludothèque 5 salariés

Comment arriver à ce résultat ?

En intéressant les jeunes et adolescents...

L'ATEC (émanant des Francas) est une association qui permet aux jeunes qui ont un projet collectif ou une idée de concrétiser leurs actions.

Sous la houlette d'un animateur, d'un sociologue et d'un urbaniste il fut créé des espaces de dialogue.

EXEMPLE D'UNE ACTION

Autour de l'école la circulation et le stationnement étaient très difficiles et dangereux. Il fut décidé de mettre à disposition des vélos et d'interdire la circulation dans un rayon de 400m.

AUTRE REALISATION

La mise en œuvre d'un passeport avec des bons à destinations des jeunes de la commune qui permettent de s'inscrire dans les différentes associations (sportives ou autres)

MISE EN CIRCULATION d'un PACTE SOCIAL CITOYEN ET DURABLE pour tous les citoyens : chacun écrit à l'intérieur toutes les actions auxquelles il a participé et le remet à la fin de l'année au cours d'une grande fête

Stratégies mises en place

- Ecoute des habitants dans des espaces de dialogue, où ils font part de ce qu'ils souhaitent : réponse de la mairie = on vous aide, à vous de faire. (31 associations en gestion directe)

Les habitants prennent en main leur propre destin.

- Information ; la Démocratie Participative ne peut pas être faite sans information constante des citoyens.

Rédaction d'un bulletin municipal, rencontres citoyennes, conseils de service publique (pour donner des comptes), dialogue, « engueulades »

- Donner des règles précises : passer un pacte avec tous les habitants, faire référence à des valeurs, discuter ensemble, voir les finalités.

Chaque année le pacte doit être revu et décliné par rapport à ce qui a été réalisé.

« L'erreur est de croire que l'élection est la démocratie »

Les échanges avec le public

1 –

Q - Si les citoyens ne s'emparent pas de la DP les communes sont appelées à disparaître au profit de l'intercommunalité ?

R - L'intercommunalité doit être un **outil** de la commune. Donc :

Il faut remettre le citoyen au centre du Pouvoir local.

2 –

Q - Il faudra tenir compte de la diversité et cela ne devra pas être une caution de ce qui a été décidé ?

R - Quand est-ce que le citoyen est interpellé ? : En présence d'une enquête publique, mais le citoyen n'est pas à l'initiative du projet !

Le pouvoir de décision appartient toujours aux élus.

3 –

Q – Ne faut-il pas faire une éducation du citoyen ?

R - Les enfants ont un rôle important dans la citoyenneté des parents

Il faut faire entrer les jeunes dans la vie associative

Faciliter le bénévolat et le valoriser

4 –

Q – Quelle suite donnée par Pujols ?

R – S'inscrire dans la démarche

Pierre SILVA

Adjoint en charge de la voirie, des réseaux et de la démocratie participative